



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017**

2017-09-243 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 19 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIFE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### EXTENSION DE LA ZAE D'ANGLUMEAU : ACQUISITIONS FONCIÈRES

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-président, en charge du développement économique,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence de développement économique, la loi Notre a consacré et renforcé le rôle exclusif des intercommunalité dans la création, l'aménagement et la gestion des Zones d'Activités Économiques.

Dans la perspective de favoriser un développement équilibré et solidaire de son territoire, La Cali avait structuré dès 2013 une offre multi-site de Parcs d'Activités Économiques, complémentaire et non concurrente, qui s'appuie sur les principales centralités urbaines du territoire, d'Izon à Saint-Seurin-sur-l'Isle.

Aussi, dans le cadre de cette compétence, La Cali doit adopter une stratégie de veille et d'acquisitions foncières permettant d'envisager sur le moyen et long terme la création de Parc d'Activités.

Situé à 5 km de l'échangeur 7 de la RN89, le Parc d'Activités d'Anglumeau à Izon s'inscrit pleinement dans cette offre multi-site et constitue une zone attractive à proximité de l'aire urbaine de Bordeaux pour des activités industrielles et logistiques. En continuité d'un secteur déjà industrialisé, la CdC du Sud Libournais et La Cali, ont aménagé en 2013 une tranche de 18 ha qui s'est entièrement et rapidement commercialisée et qui a permis l'implantation de 5 entreprises d'envergure régionale et nationale regroupant aujourd'hui plus de 250 emplois.

A proximité de cette première tranche, La Cali envisage l'extension de cette zone sur un périmètre d'environ 11,7 hectares dans un secteur classé en 1Aux au PLU (zone économique à urbaniser à court/moyen terme) qui appartient en partie à la commune d'Izon (environ 5,4 hectares) et à des propriétaires privés (environ 6,3 hectares). Aujourd'hui, des entreprises se sont positionnées pour s'implanter sur ce secteur et il est donc nécessaire de finaliser le plus rapidement possible la maîtrise foncière des parcelles privées.

Suite à une première acquisition en mai 2017 (délibération n°2017-05-149), La Cali a l'opportunité de poursuivre la maîtrise foncière de ce secteur et après négociation avec Monsieur Lafon, gérant de la SCI du bois, propriétaire de la parcelle BD 133 (3 968 m<sup>2</sup>), il est proposé d'acquérir ce terrain pour un montant de 83 328 € soit 21 € le mètre carré.

Considérant l'avis des domaines n'est pas obligatoire pour les acquisitions inférieures à 180 000 €,

Vu l'avis du Bureau en date du 18 septembre 2017

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité (64)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle BD 133 pour un montant de 83 328 € à la SCI du Bois,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération

Imputation budgétaire : DGA 3 – 2111 Acquisitions foncières

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

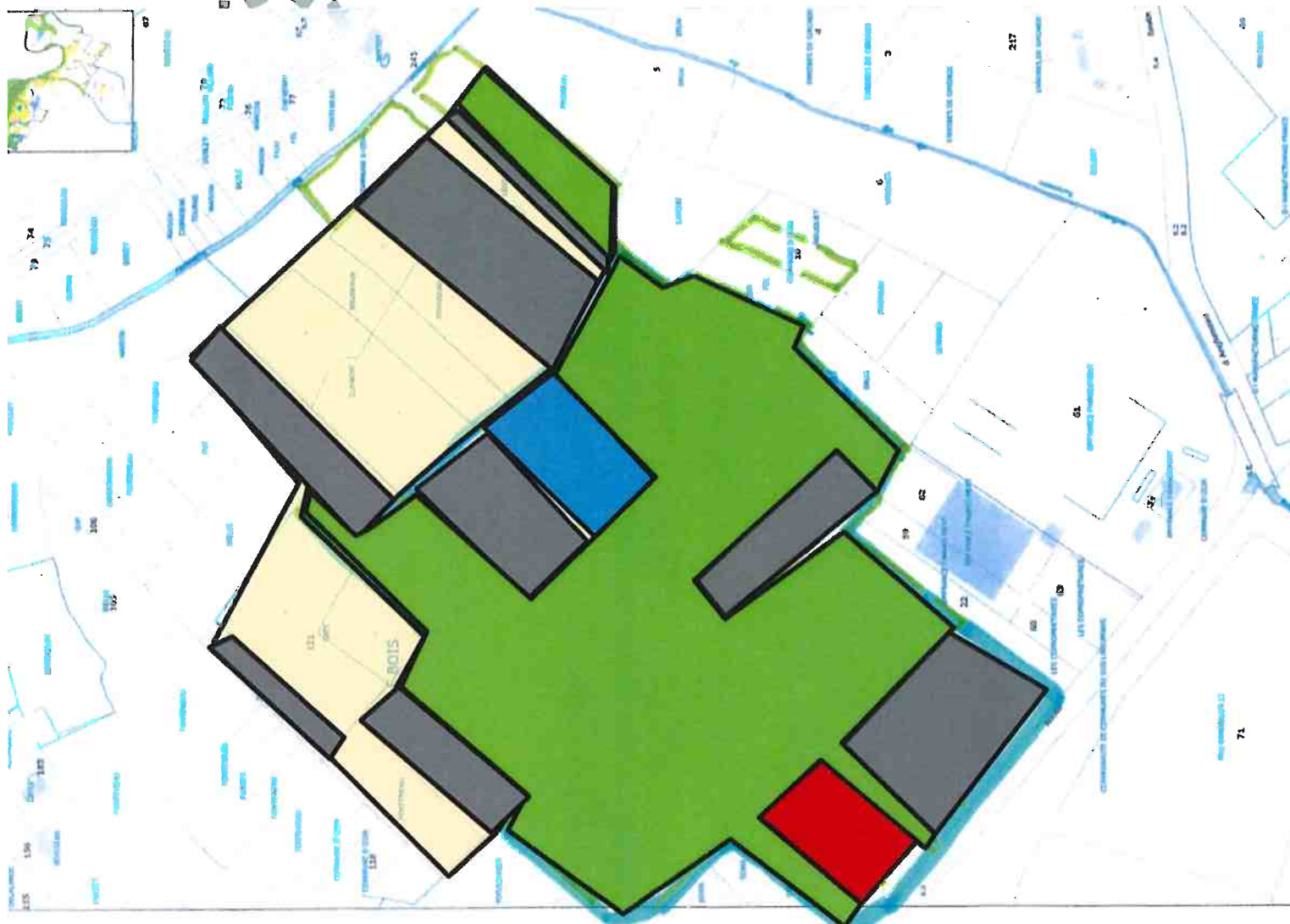
Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
Communauté d'Agglomération du  
Libournais



# Périmètre d'extension d'Anglumeau

11,6 ha environ

Zonage 1 Aux



Parcelle concernée par la présente délibération



Propriété Cali



Propriétés Mairie d'Izon



Parcelles en cours de négociation



Parcelles restant à acquérir sur le périmètre d'extension futur





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017**

2017-09-244 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 19 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD, Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PARC D'ACTIVITÉS DES DAGUEYS : PERMIS D'AMÉNAGER

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-président, en charge du développement économique,

Vu la communication en conseil communautaire du 25 septembre 2014 : « extension du parc d'activité Dagueys/pradasses : 17ha - mandat d'études préalables à l'aménagement »,

Vu le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale aux services de l'État le 14 avril 2017,

Vu la délibération n°2017-06-182 du 26 juin 2017 relative au lancement de la consultation pour la concession d'aménagement de l'extension du Parc d'Activités des Dagueys et validant le périmètre, le programme et le bilan financier prévisionnel du projet,

Vu l'autorisation de la ville de Libourne,

Les études préalables pour l'extension du Parc d'Activités Ballastière/Dagueys sont terminées et le schéma d'aménagement retenu définit un périmètre de 12,7 ha prévoyant la réalisation de 8 lots (environ 4 ha) à destination d'activités tertiaires, un lot pour le centre aquatique (environ 3 ha) et 1 ha environ pour les espaces publics (voirie, réseaux, aménagements paysagers...). Afin de préserver le plus possible les caractéristiques environnementales du site les plus sensibles (zones humides, habitats naturels...), il a été décidé de ne pas aménager volontairement 4,5 ha (soit 35 % du périmètre), Aussi, il convient maintenant de déposer le Permis d'Aménager.

Vu l'avis du Bureau en date du 18 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser le dépôt du permis d'aménager et tout éventuel permis modificatif,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

